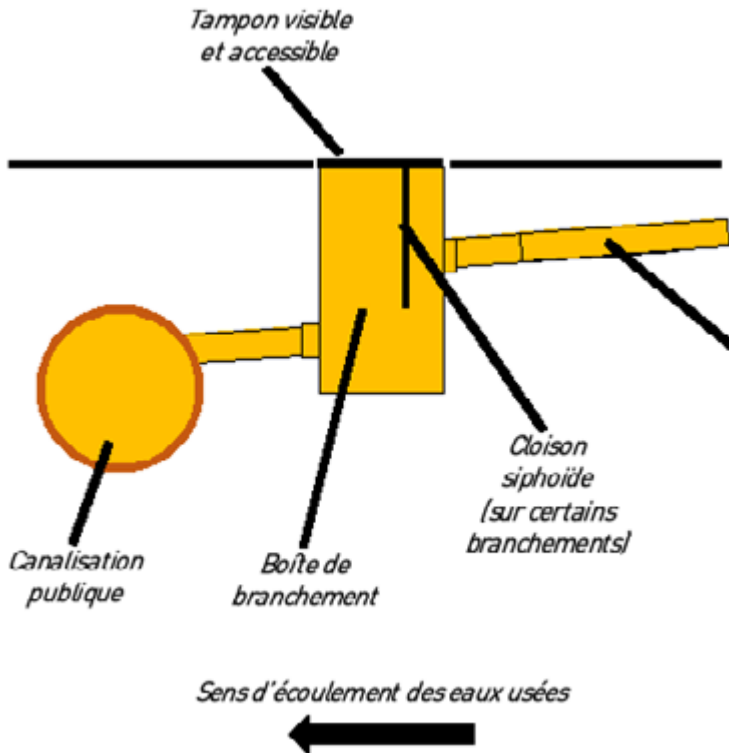


FICHE 2. SCHÉMA D'UN BRANCHEMENT

Le schéma ci-dessous illustre un branchement tel que défini à l'Article 10.

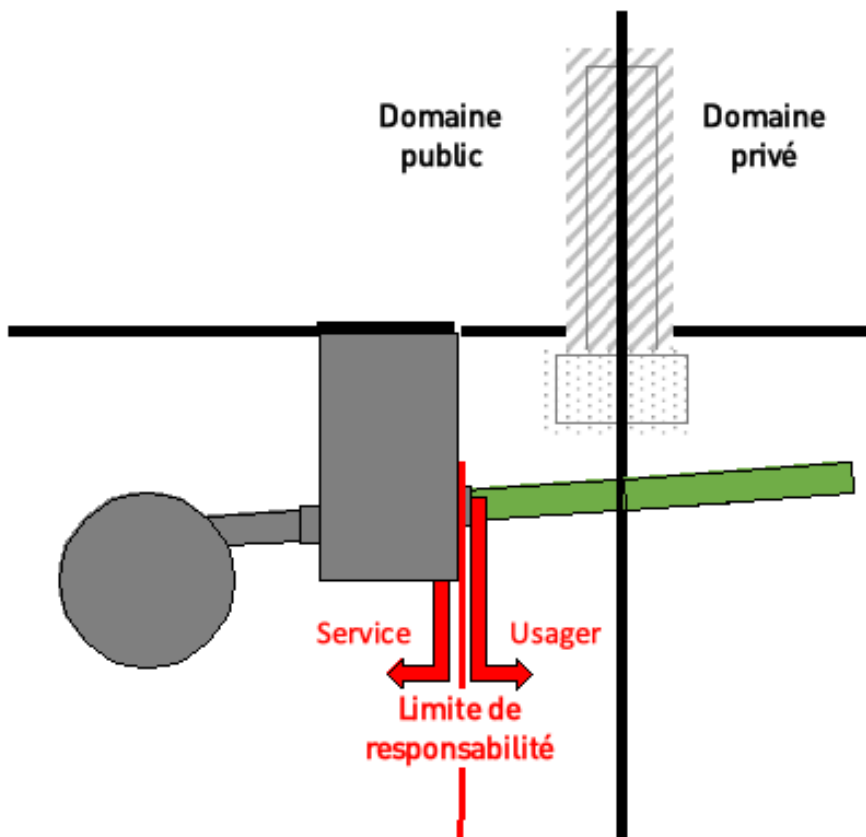


Partage de responsabilité entre le service et l'utilisateur (Article 12c)

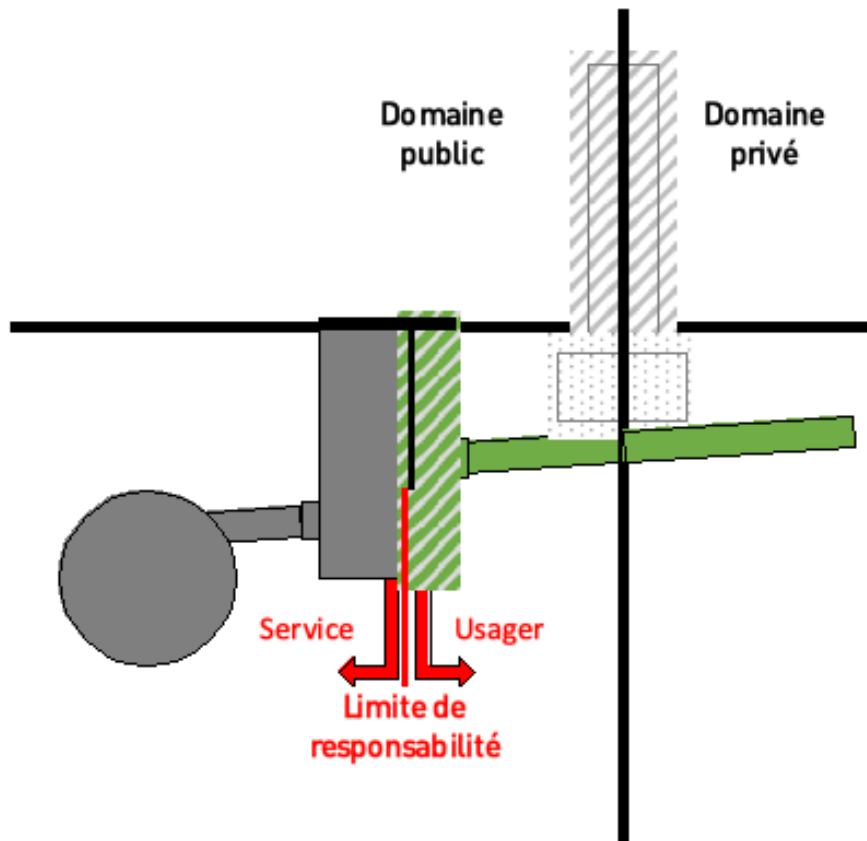
La responsabilité du service s'arrête à l'aval immédiat du compteur

Cas 1 : la boîte de branchement est située en domaine public

La responsabilité du service commence à l'entrée de la boîte de branchement

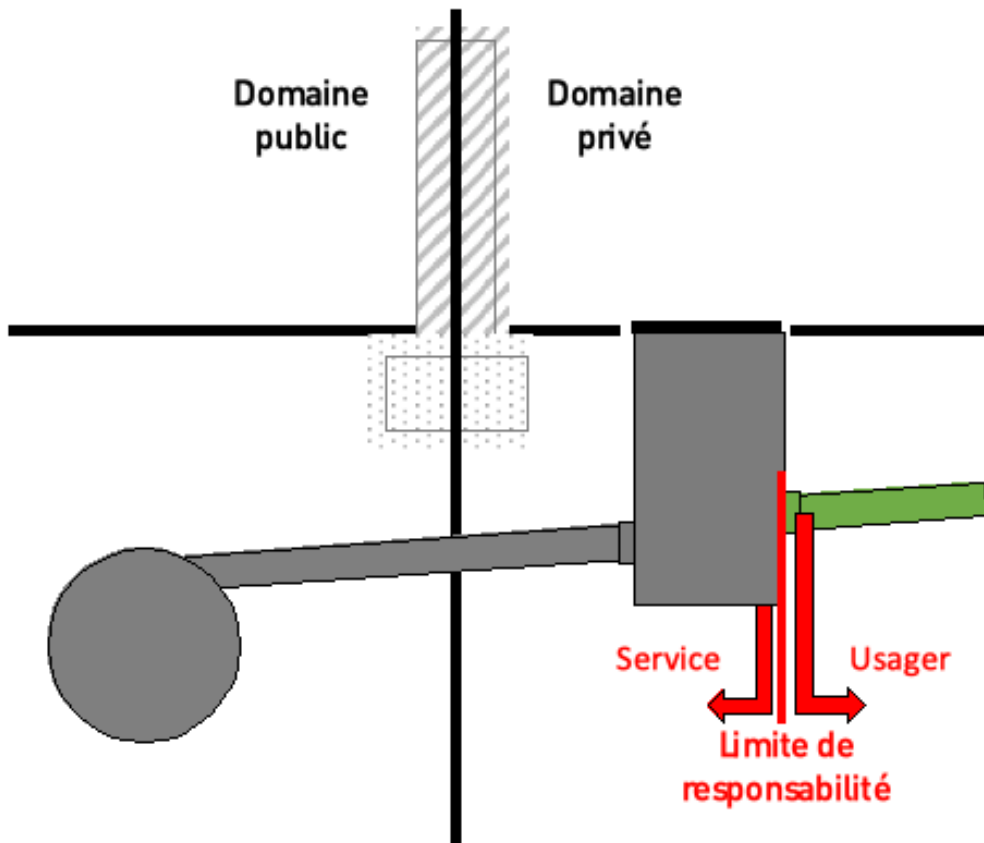


S'il existe une cloison siphonoïde : la responsabilité du service commence à l'aval immédiat de celle-ci



Cas 2 : la boîte de branchement est située en domaine privé

La responsabilité du service commence à l'entrée de la boîte de branchement



S'il existe une cloison siphonide : la responsabilité du service commence à l'aval immédiat de celle-ci

